

elle a fait face, grâce à l'ingéniosité et au dynamisme de ses entrepreneurs aussi prévoyants que résolus. Aussi, un groupe très diversifié de sociétés de construction spécialisée se sont formées qui fournissent les conseils et les connaissances essentiels à l'application des méthodes de construction efficaces dans leur domaine (forages pétroliers, pose de canalisations, aménagement de routes, ouvrages de communications, montage de charpentes métalliques ou autres constructions spécialisées). Il s'est aussi créé des sociétés dont l'activité est plus générale et qui ont une assez grande faculté d'adaptation pour s'adapter aux problèmes divers qui surgissent. Le rôle principal de ces sociétés est de coordonner et d'administrer l'ensemble de grands travaux de construction et d'assurer ainsi une efficacité maximum. Ces sociétés font beaucoup appel aux connaissances du sous-traitant et des métiers spécialisés.

Des moyens mécaniques très efficaces sont apparus avec l'accumulation des connaissances et de l'expérience technique. L'emploi maintenant généralisé de la machine a fort accru la production par heure-homme tout en exigeant, cependant, plus d'investissements et de matériel par dollar de construction.

**Différences régionales.**—La transformation du Canada de pays rural en pays urbain très industrialisé s'est accompagnée, naturellement, de l'exode de la population vers les grands centres industriels ainsi que de l'établissement de nouveaux centres urbains autour des entreprises extractives. Cette concentration a valu à la construction ainsi qu'aux fournisseurs de matériaux et de services une grande autonomie régionale. Le climat et l'économie varient d'une région à l'autre dans l'immense territoire du pays; c'est ainsi que la nature et le caractère de l'industrie de la construction varient à l'avenant et exigent des services et des matériaux différents.

Il est naturel que l'expansion générale de l'industrie de la construction ne se partage pas également entre toutes les régions du pays. Parce que la croissance de l'économie fait varier les facteurs sur lesquels est mis l'accent, la demande de constructions est marquée d'une inégalité qui favorise davantage certaines régions. Par exemple, la mise en valeur d'un grand gisement minéral isolé, comme cela arrive souvent depuis quelques années, appelle la construction d'installations minières, de voies et d'installations ferroviaires et d'installations de transport par eau et souvent aussi l'aménagement d'un emplacement urbain, complètement nouveau, qui doit se doter d'habitations et d'une multitude de services et de fabriques pour assurer aux habitants un mode de vie moderne; c'est une entreprise qui exige un programme de construction aussi étendu que complet. D'autre part, la stimulation d'une industrie de pêche ou d'abattage, tout en étant très importante pour une localité, nécessiterait moins de constructions et, de ce fait, influencerait beaucoup moins sur l'activité de la construction.

Le tableau 3 fait voir l'évolution différente de la construction dans les diverses régions du Canada. Le Québec et l'Ontario continuent de répondre pour une forte proportion de l'ensemble des dépenses, bien que la part des Prairies et de la Colombie-Britannique ait fort augmenté au cours de la période. Par contre, les provinces de l'Atlantique comptent de moins en moins dans l'ensemble.

### 3.—Répartition procentuelle moyenne des dépenses de construction, par région, certaines périodes de 1934-1960

| Région   | 1934-1935    | 1941-1945    | 1951-1955    | 1956-1960    |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
|  | %            | %            | %            | %            |
| Provinces de l'Atlantique.....                 | 10.8         | 9.5          | 7.0          | 7.8          |
| Québec.....                                    | 25.2         | 29.2         | 24.8         | 24.5         |
| Ontario.....                                   | 46.5         | 37.9         | 35.3         | 40.6         |
| Prairies.....                                  | 11.6         | 12.3         | 21.6         | 16.2         |
| Colombie-Britannique.....                      | 5.9          | 11.1         | 11.2         | 11.0         |
| <b>Canada (sans les Territoires) . . . . .</b> | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> | <b>100.0</b> |